

## FAIRE LA DISTINCTION ENTRE UN FEU DANS UN FOYER EXTÉRIEUR ET UN FEU À CIEL OUVERT

CRITÈRES	FEU DANS UN FOYER EXTÉRIEUR	FEU À CIEL OUVERT
<b>Définition</b>	Foyer de maçonnerie ou appareil commercial grillagé avec pare-étincelles	<b>Feu directement au sol, sans structure fermée</b>
<b>Autorisation</b>	Aucune déclaration requise	<b>Déclaration obligatoire au service incendie 48 h avant l'allumage</b>
<b>Distance minimale</b>	À 3 m de tout matériau combustible	<b>À 60 m de tout bâtiment ou boisé + zone de sécurité de 15 m autour du feu</b>
<b>Matériaux permis</b>	Bois sain seulement. Aucun débris de construction.	
<b>Dimensions du feu</b>	Limité par la hauteur de l'âtre	<b>Hauteur max. 1,80 m (2,5 m en terre agricole) + Diamètre max. 3 m (5 m en terre agricole)</b>
<b>Surveillance</b>	Surveillance constante par un adulte	
<b>Moyens d'extinction</b>	Obligatoires sur place. Boyau d'arrosage, extincteur, etc.	
<b>Durée/moment</b>	Sans objet	<b>Doit être éteint avant le coucher du soleil</b>
<b>Conditions atmosphériques</b>	Interdit si le vent présente un risque de propagation et si l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU est <u>élevé</u> (jaune), <u>très élevé</u> (orange) ou <u>extrême</u> (rouge)	
<b>Gestion de la fumée</b>	Ne doit, en aucun temps, incommoder le voisinage	